

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: UB30

Code stock: 993

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: CLOVER CHEMICALS LTD

CLOVER HOUSE

MACCLESFIELD ROAD

WHALEY BRIDGE

HIGH PEAK

SK23 7DQ

United Kingdom

Tél: +44 (0) 1663 733114

Fax: +44 (0) 1663 733115

Email: technical@cloverchemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): 01 40 05 48 48

(heures de bureau uniquement)

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Skin Corr. 1A: H314

Effets indésirables: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Mentions d'avertissement: Danger

Pictogrammes de danger: GHS05: Corrosion



Conseils de prudence: P102: Tenir hors de portée des enfants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

UB30

Page: 2

P282: Porter un équipement de protection des yeux.

P280: Porter des gants de protection.

P260: Ne pas respirer les aérosols.

P103: Lire l'étiquette avant utilisation.

P301+330+331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P315: Consulter immédiatement un médecin.

P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P332+313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

ISOTRIDECANOLETHOXYLATE,POLYMER(8 MOLE EO AVERAGE)

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
-	69011-36-5	-	Acute Tox. 4: H302; Eye Dam. 1: H318	10-30%

CITRIC ACID DID115

201-069-1	77-92-9	-	Eye Irrit. 2: H319	10-30%
-----------	---------	---	--------------------	--------

C9/11 A, >3-6 EO PREDOMINANTLY LINEAR (DID 21)

POLYMER	160875-66-1	-	Eye Dam. 1: H318	1-10%
---------	-------------	---	------------------	-------

ACIDE SULFAMIDIQUE

226-218-8	5329-14-6	-	Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315; Aquatic Chronic 3: H412	1-10%
-----------	-----------	---	--	-------

QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, BENZYL (C12-C16)ALKYL DIMETHYL CHLORIDES

270-325-2	68424-85-1	-	Met. Corr. 1: H290; Skin Corr. 1B: H314; Aquatic Acute 1: H400; Acute Tox. 4: H302	1-10%
-----------	------------	---	--	-------

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Transférer à l'hôpital pour un examen approfondi.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

UB30

Page: 3

Ingestion: Ne pas provoquer le vomissement. Rincer la bouche avec de l'eau. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Risque de brûlure de la cornée.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: Prévoir des bains oculaires sur les lieux.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Ne tenter aucune action sans avoir préalablement enfilé des vêtements de protection appropriés - voir la section 8 de la FDS. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

UB30

Page: 4

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Emballage approprié: Polyéthylène. Acier inoxydable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains: Gants résistants aux acides.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales. S'assurer qu'une oeillette est à proximité immédiate.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Vert

Odeur: Agréable

Degré d'évaporation: Modéré

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Modérément soluble

Viscosité: Visqueux

Point/Domaine d'ébul. °C: 100

Point/Domaine de fusion °C: 0

Limites d'inflam. %: infér: Non applicable.

supér: Non applicable.

Pt d'éclair °C: Non applicable.

Coeff. de part. n-octanol/eau: Non applicable.

Auto-inflammabilité°C Non applicable.

Pression de vapeur: Non applicable.

Densité relative: 1.0

pH: 1.5

VOC g/l: Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

UB30

Page: 5

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

ISOTRIDECANOLETHOXYLATE,POLYMER(8 MOLE EO AVERAGE)

ORAL	RAT	LD50	500-2000	mg/kg
------	-----	------	----------	-------

C9/11 A, >3-6 EO PREDOMINANTLY LINEAR (DID 21)

ORL	RAT	LD50	>2000	mg/kg
-----	-----	------	-------	-------

ACIDE SULFAMIDIQUE

IPR	RAT	LDLO	100	mg/kg
ORL	MUS	LD50	1312	mg/kg
ORL	RAT	LD50	3160	mg/kg

QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, BENZYL (C12-C16)ALKYL DIMETHYL CHLORIDES

ORAL	RAT	LD50	795	mg/kg
------	-----	------	-----	-------

Dangers pertinents pour la substance:

Danger	Voie	Base
Corrosion cutanée/irritation cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

UB30

Page: 6

Contact avec les yeux: Risque de douleur et de rougeur. Risque de brûlure de la cornée.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

ISOTRIDECANOLETHOXYLATE,POLYMER(8 MOLE EO AVERAGE)

FISH	96H LC50	1-10	mg/l
------	----------	------	------

C9/11 A, >3-6 EO PREDOMINANTLY LINEAR (DID 21)

Scenedesmus	48H EC50	10 - 100	mg/l
-------------	----------	----------	------

QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, BENZYL (C12-C16)ALKYL DIMETHYL CHLORIDES

Daphnia magna	48H EC50	.016	mg/l
GREEN ALGA (Selenastrum capricornutum)	72H ErC50	.026	mg/l
RAINBOW TROUT (Oncorhynchus mykiss)	96H LC50	.85	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Biodégradable. LE(S) SURFACTANT(S) CONTENU(S) DANS CETTE PREPARATION RESPECTE(NT) LES CRITERES DE BIODEGRADABILITE DEFINIS DANS LE REGLEMENT (CE) No.648/2004 SUR LES DETERGENTS.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Aucune bioaccumulation éventuelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des emballages: Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

UB30

Page: 7

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 453/2010.

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases de rubrique 2 et 3: H290: Peut être corrosif pour les métaux.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.